

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THEATRE POUR LE DEVELOPPEMENT
F.I.T.D. 2014 - 14^{ème} ÉDITION
03 -12 AVRIL 2014

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU FITD –2014

CONCEPT INNOVATEUR MAJEUR

Le FITD 2014 se déroulera simultanément en ville et au village ; les artistes invités présenteront leurs spectacles, et chaque troupe encadrera un groupe de villageois dans un chantier de théâtre communautaire. Chaque groupe présentera en fin de chantier un sketch d'environ 15 minutes mis en scène par la troupe invitée et entièrement joué par les villageois.

Thématique

Les troupes désirant prendre part au FITD peuvent présenter des œuvres traitant de sujets variés et libres.

Dramaturgie

Liberté totale des créateurs. Un intérêt particulier est réservé aux spectacles de comédie musicale ou de ballet-théâtre, de contes théâtralisés, de sensibilisation et aux pièces d'auteur.

Scénographie

Il est demandé aux participants de présenter des spectacles qui puissent s'accommoder de conditions matérielles de représentation modestes (décor, éclairage, sonorisation).

Langue

Le pluralisme linguistique est en sorte l'un des défis de ce festival qui voudrait confirmer la possibilité de communiquer par le langage du théâtre même en dépit de la diversité des langues. De ce fait, toutes les langues sont autorisées. En cas de spectacle non en français, transmettre un résumé en français.

Date limite

Transmission des fiches d'inscription au plus tard le 15 février 2014, par voie d'internet. Remise du dossier définitif présentant la troupe et le spectacle et des informations techniques au plus tard le 28 février 2014 par Internet et par courrier.

Participants

Le festival est heureux d'accueillir aussi bien les ensembles artistiques que les critiques d'art, les dramaturges et hommes de théâtre ainsi que les amoureux du théâtre, désirant prendre part au festival en qualité de participant autonome.

Niveau

La sélection se fera en fonction de la qualité des dossiers, de celle des œuvres présentées en vidéo et de leur intérêt pour le public.

Nombre d'artistes

Pour toutes les troupes prenant part au FITD 2014 le maximum de membres autorisés de la délégation est de 6 personnes : artistes, techniciens et responsables compris.

Représentation et participation aux activités du festival

Accord de chaque troupe pour trois représentations publiques au maximum de son spectacle, et autorisation donnée au Festival pour enregistrement audiovisuel.

La principale originalité de cette édition du FITD réside dans le fait que chaque troupe sera amené à assurer l'encadrement d'un groupe de villageois (hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, petits garçons, et petites filles) pendant 6 jours en vue de

créer, monter et présenter en fin de festival, un sketch d'environ 15 minutes sur une problématique qui aura été déterminée par les populations elles-mêmes. Chaque groupe travaillera en mettant à profit son esthétique et ses propres techniques de création théâtrale. Des artistes burkinabé comprenant la langue locale serviront de traducteurs pour faciliter la communication. Les travaux en atelier avec les paysans se feront tous les jours (sauf les jours où la troupe est programmée pour donner une représentation) de 9h à 15h dans le village.

Gratification

Gratification forfaitaire de 150 000 CFA pour toutes les troupes retenues.

Frais d'inscription

L'organisation prend en charge les frais d'inscription des troupes retenues.

- Les participants à titre personnel verseront un droit d'inscription de 20 000 CFA pour donnant droit à une accréditation pour voir tous les spectacles et bénéficier des tickets de restauration au même titre que les troupes participantes.

Prise en charge

- Toutes les troupes retenues bénéficient des conditions d'accueil suivantes:
 - Hébergement + Restauration + Accès libre aux spectacles + Cachet de 150000 CFA
- Les troupes burkinabé bénéficient de :
 - Restauration + Accès aux spectacles + cachet de 150000 CFA
- Les participants individuels prennent en charge leur hébergement et bénéficient de :
 - Restauration + Accès aux spectacles

Hébergement

- Les troupes seront hébergées dans des dortoirs avec lits et matelas individuels
- Les Responsables de troupe (à raison d'un responsable par troupe) seront

logés dans des chambres individuelles (une ou deux personnes par chambre)

- Les troupes et artistes qui le souhaitent peuvent se loger à leurs frais dans des structures hôtelières.

Restauration

La restauration des festivaliers est assurée par le Festival à Ouagadougou et au village. Les autres participants peuvent acheter leurs tickets de restauration auprès du Festival.

Transport

-Le transport international est à la charge des troupes participantes

Le transport local est assuré par le festival lorsque cela s'impose.

Autres commodités

-Pour tous les autres aspects de l'organisation s'adresser au secrétariat du Comité d'organisation sis au siège de l'Atelier théâtre Burkinabé (ATB)

Pour votre agrément

-Nous souhaitons un agréable séjour à tous nos invités. Des guides vous aideront à découvrir les mille et une facettes de la vie et la culture de Ouagadougou et du Burkina Faso profond. Bonne fête à tous !

Adresse

Atelier-Théâtre Burkinabé (ATB) B.P. 2121
Ouagadougou Secteur 8 Gounghin.

Tél. : Siège ATB :(226)50 34 03 09 ;

Portable directeur : (226)70 20 63 95

E-Mail : proskom@atb.bf

Site web: www.atb.bf

Comité directeur du festival

Prosper KOMPAORÉ (Directeur) ;

Modeste L.L. W. TADANI (Administrateur gestionnaire) ;

Simon Pierre NIKIEMA (Responsable au management)